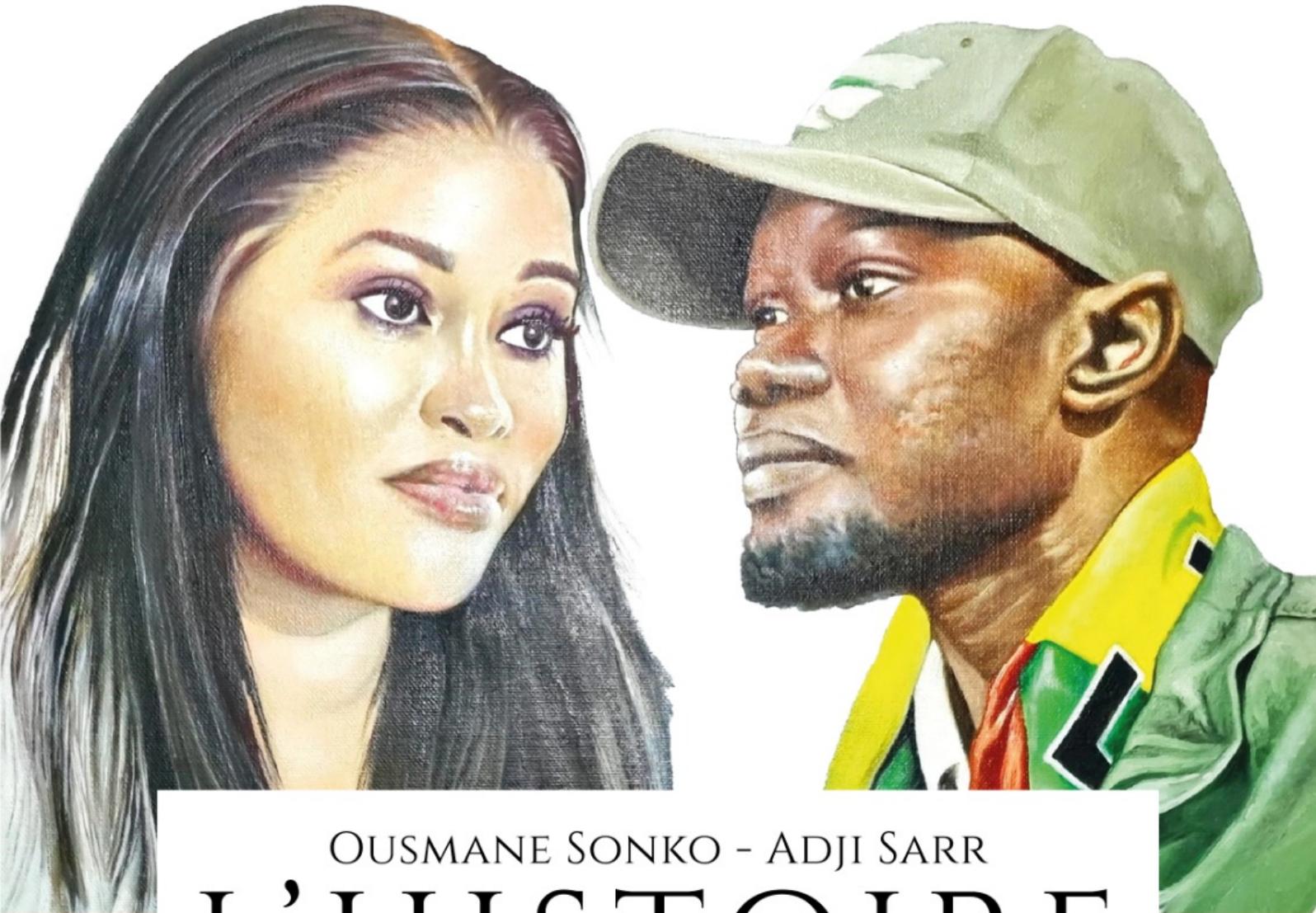


MADIAMBAL DIAGNE



OUSMANE SONKO - ADJI SARR

L'HISTOIRE

LES CONFIDENCES INEDITES DE LA VICTIME

LE FAIT DIVERS QUI BRULE
LE SENEGAL



LES EDITIONS
DU QUOTIDIEN

L'affaire Sweet Beauté, opposant Ousmane Sonko à Adjilouane Sarr, a tenu le Sénégal en haleine pendant deux longues années. D'un supposé fait-divers qui s'est produit dans un salon de massage, l'affaire a vite pris les tournures du complot politique, avec toute une machination dans l'information. Madiambal Diagne, journaliste et juriste de formation, a dès le début de l'affaire échangé avec les différents protagonistes. Il peint

dans son ouvrage à la croisée de l'essai politique, de la chronique judiciaire et du récit de fait-divers, une histoire qui a affecté le Sénégal sous toutes ses coutures. L'auteur lève le voile sur une affaire qui aura rythmé la vie publique, il nous fait glisser dans les coulisses et l'intimité d'une histoire, pour donner une vérité des faits, laissant à chacun la liberté de son jugement. Nous vous offrons quelques extraits de ce grand livre-enquête.

**Les Editions du
Quotidien,
Tout droit réservé.**

Dakar, Juillet 2023

PREFACE

Au début, une affaire ; puis, des affaires dans l'affaire. Le Sénégal a pris feu, des vies humaines ont disparu sur la base d'une affaire de mœurs transformée par le principal accusé, ses troupes et alliés, dans les sphères politiques, médiatiques et au sein de la société civile, en complot d'État visant à éliminer un candidat de la course à l'élection présidentielle de 2024.

L'affaire Sweet Beauty, du nom de celle d'abord opposant Mlle Adjil Sarr à M. Ousmane Sonko, rythme depuis plus de deux années la vie politique sénégalaise, empêchant toute autre forme de conversation. Comme dans d'autres

pays ayant connu des affaires de mœurs à résonance nationale, la société sénégalaise est divisée entre les théoriciens du complot et les autres, souteneurs d'une jeune femme qu'ils jugent victime d'un mâle prédateur.

Après deux ans de procédure judiciaire, le verdict est tombé ce 1^{er} juin, en l'absence de l'accusé, qui a préféré ne pas faire face à son accusatrice et à ses juges : corruption de la jeunesse. Le Sénégal s'est à nouveau embrasé avec une violence telle qu'on dénombrera une vingtaine de morts.

Si chacun a son opinion sur l'affaire Sweet Beauty, il n'en reste pas moins qu'une enquête sérieuse faisait jusque-là défaut, du fait d'un entremêlement de

m e n s o n g e s , d e l'organisation de la désinformation, de l'attitude de parties prenantes qui ont violé leur serment au nom d'une posture partisane, du voile politicien définitivement donné à cette affaire et de l'incapacité de la presse, par choix ou par crainte, d'enquêter pour enfin situer la vérité.

C'est cet exercice d'enquête auquel se livre Madiambal Diagne qui rend son ouvrage essentiel. Il utilise la distance avec les faits, surplombe cette histoire et nous livre un récit précis et rigoureux. L'affaire Sweet Beauty est décryptée avec finesse et exigence en veillant à mettre en avant les faits, rien que les faits, avant de livrer son analyse d'observateur averti

depuis des décennies de la scène politique sénégalaise.

Le lecteur se fera son opinion sur le dossier Adjil Sarr-Ousmane Sonko ; les militants et partisans continueront à garder leur position tels des sentinelles dévouées de leur camps respectifs, mais les chercheurs, les journalistes et les citoyens mus par la vérité, trouveront ici de manière condensée, matière à compléter ou affiner leur analyse par des informations publiques et des révélations inédites de sources de première main.

Ce livre n'est pas, comme son titre ne l'indique pas, un récit sur le fait-divers le plus célèbre de notre contemporanéité. Il est aussi un récit du basculement de notre époque à travers le prisme

d'un homme politique, populiste et démagogue, aux convictions antirépublicaines, qui a fondé son ascension fulgurante sur la remise en cause des principes que sont la sacralisation de la République, le culte de l'État et l'unité de la Nation. Toutes ces valeurs, qui ont forgé le Sénégal et à partir desquelles nous puisons les recettes d'un commun vouloir de vie commune, sont foulées au pied par une vision politique fascisante mise en œuvre à travers des outils du populisme dont les ferments sont l'obscurantisme, le conspirationnisme et la violence qui charrient un imaginaire de la guerre civile.

L'auteur relate des faits précis, datés, sourcés et remis dans leur

contexte. Il laisse sur de longues pages la parole à Ousmane Sonko qui fait lui-même la chronique implacable de son orientation antirépublicaine. Ce travail d'excavation de déclarations et de positions publiques, de documentation de faits et de postures, est particulièrement nécessaire pour que, demain, personne ne dise qu'il ne savait pas... Pourtant, des années durant, Madiambal Diagne et peu d'autres ont mis à nu la vulgate populiste, dangereuse pour la paix, la démocratie et la cohésion nationale, qui s'est emparée des foules tout en cherchant à imposer la tyrannie sur les esprits.

Cet ouvrage rend aussi justice à Mlle Adjil Sarr, conspuée, menacée,

vilipendée et déshumanisée par une partie de la société sur l'autel de postures politiciennes ou de la peur. Elle y prend la parole et nous livre, dans un récit bouleversant, un bout de sa part de vérité dans une sensibilité, une fragilité et une authenticité touchantes. Son propos rappelle une vérité souvent omise ou écartée d'emblée : elle est une fille du peuple, victime de nos lâchetés et de notre inhumanité, qui aurait été sans doute, si elle n'avait découvert le vrai visage d'Ousmane Sonko, de celles et ceux qui l'auraient plébiscité en février 2024.

Madiambal Diagne, par le prisme d'une sordide affaire, publie une chronique sur notre société politique pour en montrer les failles et les

impostures et nous mettre en garde contre le danger totalitaire auquel il faut opposer le culte de la liberté et de la responsabilité des intellectuels et des élites.

L'auteur, journaliste, fin observateur des mœurs politiques et sociales africaines, offre dans ce document sa lecture qui, en dépit des jugements, des anathèmes et des menaces, ne verse jamais dans le registre de la vengeance personnelle.

« Ousmane Sonko – Adj Sarr : l'histoire » est le témoignage sur notre époque d'un citoyen attaché aux valeurs de la République, à qui l'histoire - quand la raison aura à nouveau triomphé - donnera raison.

Hamidou Anne

L'AFFAIRE TOMBE SUR LE BUREAU DE MACKY SALL

Le Président Macky Sall me fait l'insigne honneur d'avoir un accès direct et permanent auprès de lui. J'ai peut-être tendance à en abuser, au point que je me suis remis en cause un jour en lui disant : « Sans doute que je me mêle de beaucoup trop de choses qui ne me regardent pas, Monsieur le Président ». Il m'interrompt, un peu énervé par mon scrupule, avec un définitif : « tout ce que je fais te regarde. Ton avis m'importe beaucoup ». Emu, je lui dis : « je suis très sensible à toute cette place que vous me faites à vos côtés ». Il insiste : « j'ai donné plus de place à d'autres qui ne m'apportent pas pour

autant la moitié de ce que tu fais pour moi ».

Je crois deviner qu'il réussit également à le faire comprendre à ses collaborateurs.

Le 3 février 2021, le gouvernement est en réunion de Conseil des ministres en vidéo-conférence. Le ministre de la Justice, Me Malick Sall, reçoit un message du Procureur de Dakar, Serigne Bassirou Guèye, l'informant d'une plainte en cours d'instruction pour viols et menaces de mort, concernant Ousmane Sonko. Le ministre n'en revient pas et transmet immédiatement le message au Président Macky Sall. A la fin de la réunion, le chef de l'Etat appelle Me Malick Sall pour avoir de plus amples informations sur le sujet, non sans le rudoyer,

croyant qu'il s'agit d'une vieille affaire. Le ministre lui assure que l'affaire, récente, s'est produite la veille au soir et que les auditions sont en cours à la gendarmerie. Le président Sall lui demande comment aider le mis en cause et la réponse de Me Malick Sall est nette : « Je ne crois pas que nous puissions faire quelque chose. Cette affaire concerne deux citoyens sénégalais ».

C'est le 4 février 2021, au matin, qu'une source qui travaille dans les services de police me file l'information sur une plainte déposée contre Ousmane Sonko pour viol. La rumeur court déjà depuis plusieurs semaines, que le leader de Pastef aurait des problèmes du genre avec l'employée d'un salon de massage mais personne

ne semble y prêter attention. Je cours voir le président Sall pour lui en parler. Il est perplexe et m'avoue que quand le ministre de la Justice le lui a annoncé, quelque temps avant, il a cru alors qu'il est encore question d'une première incartade survenue quelques semaines avant la présidentielle de 2019. Mais l'affaire est différente, il dit : « C'est dommage mais qu'est-ce qu'on peut faire pour l'aider ? ». Je rétorque : « L'aider lui et/ou aider la victime ? ». Il me dit : « Ce n'est vraiment pas drôle ». Il prend aussitôt contact avec le ministre de la Justice qui lui indique que les auditions sont assez compromettantes et lui en donne un avant-goût à partir des quelques premières informations. Je ne compte pas donner

l'information mais le préviens qu'il faut s'attendre à ce qu'elle sorte, d'une façon ou d'une autre.

Le Président Sall s'en désole déjà : « On va encore m'accuser de tout alors que tu sais bien que je n'ai rien à voir dans tout cela. Comment ce c... peut-il fréquenter des lieux pareils ? ».

Il appréhende les attaques mais décide de ne jamais répondre le cas échéant.

**Ousmane Sonko et moi :
la ronde des visiteurs du
soir**

Ma rencontre avec Ousmane Sonko, à sa demande, a lieu le 6 décembre 2013. Nous nous sommes vus au bar de l'hôtel King Fahd Palace. Il arrivera en compagnie d'Ismaila Bâ, son partenaire en affaires dans les sociétés Atlas et Mercalex à qui il demandera de nous laisser seul à seul. Il est au courant du fait que la famille et des proches de Tahibou Ndiaye m'avaient sollicité dans le dossier, de l'ancien directeur du Cadastre, pendant en Justice, pour faciliter une médiation pénale et permettre à Tahibou Ndiaye de sortir de prison. L'ancien Directeur du Cadastre avait été en

prison dans le cadre de la traque des biens mal acquis engagée par le régime de Macky Sall sous la férule de la ministre de la Justice d'alors, Mme Aminata Touré.

Mon entretien avec Ousmane Sonko commence par être un peu heurté. Il cherche à bluffer d'entrée de jeu, menaçant de « faire sauter la République par des déballages qui ne laisseraient pas beaucoup de monde indemne ». Ainsi, il insinue qu'il sait dans quelles conditions Tahibou Ndiaye, sous forte pression, finira par accepter une médiation pénale et qu'il s'y opposait car il n'était pas question de le laisser être sacrifié et qu'il pouvait dire au public comment des personnalités ont été introduites dans un lieu de détention pour discuter

avec Tahibou Ndiaye. Je l'interromps net, lui précisant que c'est lui qui est demandeur et que je n'accepterai pas son ton de menaces. Je lui explique ensuite que cette entrevue s'était organisée à la demande de l'épouse de l'ancien directeur du Cadastre, et que les personnes en question, furent moi-même et un ami proche de Tahibou Ndiaye dont je lui dis le nom.

J'entre dans le détail pour l'informer des discussions préalables que j'ai eues avec le Chef de l'État, la ministre de la Justice et l'adjoint au procureur spécial auprès de la Cour de Répression de l'Enrichissement illicite (CREI). Ces différentes autorités acceptèrent le principe de mon intercession quand je leur fis part de l'offre de

transaction de Tahibou Ndiaye. C'est alors que m'était accordée l'autorisation de rencontrer physiquement Tahibou Ndiaye dans le bureau du Commandant de la section de recherches de la gendarmerie nationale à Colobane.

En clair, si Ousmane Sonko veut qu'on en parle en public, allons-y ! Je lui dis, dans le blanc des yeux, qu'il peut dire ce qu'il veut mais que je n'hésiterai pas à répondre dans les mêmes formes pour mettre sur la place publique toutes les péripéties que je viens de lui conter, notamment la teneur de l'offre signée par Tahibou Ndiaye ; d'autant que je n'ai aucun intérêt particulier dans cette démarche sinon que d'aider l'ami d'un ami qui est dans de beaux draps.

La médiation n'avait finalement pas abouti, car Tahibou Ndiaye s'était rétracté sur la médiation pénale et les poursuites judiciaires avaient été maintenues contre lui. L'ancien Directeur du Cadastre qui distribuait des terrains en veux-tu en voilà, est réputé très proche d'Ousmane Sonko qui dirige, en ce temps-là, le Syndicat des Agents des Impôts et domaines. Tahibou Ndiaye, impliqué dans des transactions sulfureuses dans le foncier était pris dans la nasse de la politique de traque des biens mal acquis lancée à l'arrivée de Macky Sall au pouvoir.

Le ton de la discussion change immédiatement, Ousmane Sonko devient plus cordial, amical même.

C'est ainsi que nous échangerons des points de

vue sur de nombreux sujets comme son engagement syndical et son idée de se lancer en politique pour s'opposer à Macky Sall. Sur cette dernière question, je lui suggérerai par exemple, de rejoindre le parti d'Idrissa Seck, Rewmi, qui vient de briser son alliance avec le Président Macky Sall. Ousmane Sonko m'apprendra qu'il a rencontré à deux reprises Idrissa Seck mais qu'il sait qu'ils ne peuvent pas cheminer ensemble car, de son point de vue, Idrissa Seck est arrogant et trop imbu de sa personne. Je lui conseille alors de créer son propre parti politique. Ousmane Sonko me quitte ce jour-là, en me témoignant de son « respect et de son estime ». Le parti PASTEF-Les Patriotes sera donc créé en janvier 2014.

Nous ne nous sommes plus revus.

En revanche, son ami Waly Diouf Bodian, Inspecteur des Impôts et membre-fondateur de ce nouveau parti, est souvent en contact avec moi et se fait un point d'honneur d'intervenir auprès de ses différents collègues pour soulager le dossier fiscal du journal Le Quotidien ou pour aider sur telle ou telle autre question fiscale. Waly Diouf Bodian est, à l'origine, un militant du Parti socialiste, réputé proche d'Ousmane Tanor Dieng. J'avoue que son sens de l'amitié m'a séduit. Et pour l'illustrer, je garde en mémoire sa réaction émue et désespérée face à la radiation d'Ousmane Sonko de la Fonction publique pour « manquement à son

devoir de réserve ». Waly Diouf Bodian, au bord des l a r m e s , m e confie : « j'espère qu'il sera élu député pour avoir les moyens de s'occuper de sa famille ». (...)

Adjï Sarr a tenté de se donner la mort

Je rencontre Adjï Sarr, quelques semaines après l'éclatement de l'affaire dont elle accuse Ousmane Sonko. Je la retrouve dans un appartement au quartier Maristes où elle se cache avec deux de ses proches (un homme et une dame) qui veillent sur elle. Je la trouve craintive mais, encouragée par ses proches qui lui disent qu'elle peut me faire confiance, elle consent à me parler et répondre à mes questions. Nous discutons longuement et elle me raconte sa mésaventure. J'ai le sentiment que mon empathie à son endroit la rassure quelque peu.

Personne ne croit son récit et ses accusations, raison pour laquelle elle se retrouve lynchée, insultée, vilipendée. Instinctivement, elle prend souvent la tête dans ses deux mains en marmonnant comme une ritournelle : « je ne devais pas porter plainte, je devais mourir. Si je m'imaginais que cela provoquerait la mort de tous ces jeunes ».

A ce moment-là, il y a déjà 14 manifestants tués à cause de son histoire !

Lorsque je suis sorti de cet entretien, je confie autour de moi que la jeune femme me semble crédible et qu'elle mérite d'être écoutée, entendue.

Je n'aurai plus de ses nouvelles jusqu'à ce que l'activiste féministe Gabrielle Kane, me contacte pour demander à

me voir en urgence. Mme Kane qui recueille Adj Sarr chez elle, me confie ses fortes craintes pour la vie de la fille qui vient de faire une nouvelle tentative de suicide en cherchant à se noyer dans la mer de Cambérène, le 16 septembre 2022. Abandonnée à son sort, elle se jette déjà, le 19 septembre 2021, du balcon de l'appartement où elle loge. C'est ainsi qu'elle ira se réfugier chez Gabrielle Kane. Elle tentera aussi de se sectionner les veines, le 24 mai 2022.

La sécurité d'Adj Sarr n'est plus assurée par la police, ce qui peut expliquer qu'elle se soit échappée pour disparaître et tenter de se noyer dans la mer. Devant cette absence de gardes du corps, Gabrielle Kane qui, elle aussi se sait menacée,

fait déménager Adj Sarr pour la cacher chez sa maman, laquelle commence à craindre pour la sécurité de sa famille, d'autant que des voisins se mettent à soupçonner la présence d'Adj Sarr sur les lieux. Gabrielle Kane m'explique que sa mère et les autres membres de la famille font l'objet de menaces et des actes d'intimidation. La sécurité sera retournée à Adj Sarr après ce nouvel incident mais de graves dysfonctionnements sont à déplorer.

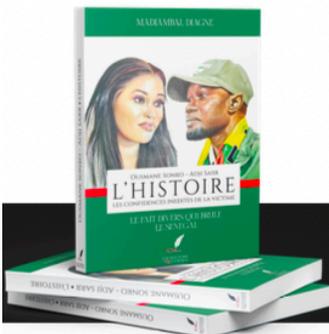
La situation me paraît incompréhensible et je dois élever la voix auprès des autorités de l'État devant la désinvolture qui frise la frilosité quant au sort de la pauvre fille. Personne ne semble vouloir rien à avoir avec elle, de crainte d'être accusé d'on ne sait quoi !



LES EDITIONS
DU QUOTIDIEN

DE TALENTS
& DE VÉRITÉS

UN LIVRE REVELATION, PIECE MANQUANTE D'UN PUZZLE



UN LIVRE REVELATION, PIECE MANQUANTE D'UN PUZZLE
"OUSMANE SONKO - ADJI SARR : L'HISTOIRE"
FAITES-VOUS VOTRE IDEE SUR LE FAIT-DIVERS QUI BRÛLE LE SENEGAL

SCANNEZ
MOI



Le Quotidien

DISPONIBLE EN LIBRAIRIE
ET CHEZ VOTRE
MARCHAND DE JOURNAUX

COMMANDEZ VOTRE
EXEMPLAIRE AU
76 573 87 68 / 78 687 28 03

LIVRE AUDIO EN WOLOF
DISPONIBLE